

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **18 décembre 2007**

Délibération n° 2007-4608

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Subvention à l'association chambre de commerce France-Israël**

service : **Direction générale - Direction des relations internationales**

Rapporteur : Monsieur Daclin

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 157

Date de convocation du Conseil : 6 décembre 2007

Secrétaire élu : Madame Samia Belaziz-Bouziani

Compte-rendu affiché le : 19 décembre 2007

Présents : MM. Collomb, Bret, Da Passano, Dumont, Mmes Pedrini, Vullien, MM. Touraine, Buna, Reppelin, Darne J., Vesco, Calvel, Lambert, Malaval, Mme Gelas, MM. Joly, Crédoz, Abadie, Polga, Pillonel, Claisse, Barral, Daclin, Laurent, David, Mmes Vessiller, Rabatel, Mailler, MM. Crimier, Passi, Allais, Assi, Barge, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Beauverie, Béghain, Mme Belaziz-Bouziani, MM. Benarbia, Bertrand, Mme Besnard, MM. Bonnard, Bouju, Brochier, Broliquier, Buronfosse, Chevailler, Clamaron, Collet, Communal-Haour, Mme d'Anglejan, M. Darne JC., Mmes David, Decieux, M. Denis, Mme Desbazeille, MM. Deschamps, Desseigne, Dubernard, Mme Dubost, MM. Durieux, Fillot, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Mme Friehe, MM. Gignoux, Gigot, Girod, Mme Guillaume, MM. Guimet, Huguet, Imbert, Mme Isaac-Sibille, MM. Jeannot, Julien-Laferrère, Laréal, Le Gall, Lelièvre, Linossier, Longueval, Mansot, Mme Mermoud, M. Meyer, Mmes Nachury, Palreja, MM. Perret, Petit, Mme Petitjean, M. Plazzi, Mmes Psaltopoulos, Puvion de Chavannes, M. Rémont, Mme Reynaud, MM. Rivalta, Roux de Bezieux, Sardat, Sauzay, Serres, Terracher, Tête, Touati, Mme Tourniaire, MM. Vatié, Vincent.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à Mme Rabatel), Muet (pouvoir à Mme Gelas), Colin (pouvoir à M. Reppelin), Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), M. Duport (pouvoir à M. Abadie), Mme Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Blein (pouvoir à M. Beauverie), Balme (pouvoir à M. Buronfosse), Mme Bertrix (pouvoir à M. Sauzay), MM. Bideau (pouvoir à Mme Nachury), Braillard (pouvoir à Mme Belaziz-Bouziani), Buffet (pouvoir à M. Meyer), Chapas (pouvoir à M. Assi), Mme De Coster (pouvoir à M. Julien-Laferrère), MM. Delorme (pouvoir à M. Denis), Galliano (pouvoir à M. Laurent), Genin (pouvoir à M. Passi), Gerin (pouvoir à M. Chevailler), Giordano (pouvoir à M. Durieux), Gonon (pouvoir à M. Forissier), Guétaz (pouvoir à M. Linossier), Mme Marquaille (pouvoir à M. Terracher), MM. Millon (pouvoir à M. Barthelémy), Morales (pouvoir à M. Vincent), Nissanian (pouvoir à M. Deschamps), Mme Orcel-Busseneau (pouvoir à M. Rivalta), M. Pacalon (pouvoir à Mme David), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à Mme Petitjean), Pesson (pouvoir à M. Bonnard), MM. Rendu (pouvoir à M. Gigot), Roche (pouvoir à M. Claisse), Rousseau (pouvoir à Mme Dubost), Sangalli (pouvoir à M. Allais), Mme Spiteri (pouvoir à M. Bouju), MM. Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Téodori (pouvoir à Mme Tourniaire), Terrot (pouvoir à M. Le Gall), Turcas (pouvoir à M. Rémont).

Absents non excusés : M. Chaffrignon, Mme Decriaud, MM. Guillemot, Lévêque, Marquerol, Mme Mosnier-Lai, M. Nardone, Mme Peytavin, MM. Philip, Thivillier, Uhlrich, Vial, Mme Yéréman.

Séance publique du 18 décembre 2007**Délibération n° 2007-4608**

commission principale : développement économique

objet : **Subvention à l'association chambre de commerce France-Israël**

service : Direction générale - Direction des relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 28 novembre 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Créée en 1997, l'association chambre de commerce France-Israël a comme principal objet le développement et l'amélioration des relations commerciales et industrielles entre les acteurs économiques de la région lyonnaise avec ceux de l'état d'Israël.

L'association contribue au rapprochement entre entreprises, chercheurs et représentants nationaux et locaux des deux pays. Pour ce faire, elle organise un certain nombre d'activités à teneur économique : conférences, réunions de travail, accueils de délégations, missions économiques, etc.

Au fil des années, l'association a développé une connaissance plus particulière du secteur des sciences du vivant et des nouvelles technologies, bien que ce ne soit pas son champ exclusif d'intervention.

Les conférences et séminaires de travail organisés par la chambre de commerce France-Israël sont organisés en Rhône-Alpes ou en Israël (notamment à Tel-Aviv et à Jérusalem) et donnent lieu à l'intervention de chercheurs, de décideurs publics ou d'entrepreneurs, français ou israéliens, reconnus dans leur domaine scientifique ou économique.

Concernant les missions, chaque déplacement en Israël donne lieu à une prise en charge de 15 à 20 chefs d'entreprise ou responsables de start-up, spécialisés soit dans le domaine des sciences du vivant ou des biotechnologies, soit dans le secteur des technologies de l'information et de la communication. De même, participent à ces missions des scientifiques, des universitaires et des chercheurs de l'agglomération lyonnaise.

L'association développe également des relations avec des représentants des territoires palestiniens, afin de contribuer au développement économique de ces territoires et au rapprochement entre les populations.

Ainsi lors du déplacement du président de la Communauté urbaine en Israël et en territoires palestiniens en mars 2007, la Chambre de commerce France-Israël a accompagné la mission de la Communauté urbaine avec un certain nombre de ses membres. Elle a participé à un séminaire de présentation des pôles de compétitivité lyonnais, qui a permis de mettre en relation des entreprises lyonnaises avec des partenaires potentiels israéliens, notamment dans le secteur des biotechnologies.

Sur le plan local, l'association contribue directement au rayonnement et au développement économique de Lyon et de ses entreprises à l'international. La participation de la chambre de commerce France-Israël à l'organisation du salon Biovision-Biosquare ces dernières années a ainsi permis la mise en place d'une plate-forme de rencontre entre entreprises et chercheurs français et israéliens.

La Chambre de commerce réalise également un magazine : Dynamique France-Israël, et s'est dotée d'un site internet, récemment modernisé.

Au regard de l'intérêt économique, scientifique et culturel des activités développées par la chambre de commerce France-Israel en faveur des entreprises et des forces vives de l'agglomération lyonnaise, pour le développement de synergies et de nouveaux marchés avec les acteurs économiques d'Israël, il est proposé d'allouer une subvention exceptionnelle de 10 000 € à cette association ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve le versement d'une subvention de 10 000 € à l'association chambre de commerce France-Israel.

2° - Le montant de la dépense sera prélevé sur le budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2007 - compte 657 480 - coopération décentralisée - ligne 021 662 - fonction 04.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,